

HISTOIRE

UNE DISPARITION A LA FOIRE DE BEUCAIRE EN 1792.

Fernand Braudel dit, dans *LA DYNAMIQUE DU CAPITALISME*:

“Au XVIIIème siècle, siècle d’accélération économique générale, tous les outils de l’échange sont logiquement en service: les bourses amplifient leurs activités. Londres imite et essaie de supplanter Amsterdam qui tend alors à se spécialiser comme la grande place d’emprunts internationaux. Genève et Gênes participent à ces jeux dangereux. Paris s’anime et commence à se mettre au diapason. L’argent et le crédit courent ainsi de plus en plus librement d’une place à l’autre. Dans cette ambiance, il est naturel que les foires soient perdantes: faites pour activer les échanges traditionnels par l’octroi d’avantages fiscaux entre autres, elles perdent leurs raisons d’être en périodes d’échanges et de crédit faciles. Toutefois, si elles commencent à décliner là où la vie se précipite, elles s’épanouissent et se maintiennent là où s’attardent des économies traditionnelles. Aussi bien, énumérer les foires actives du XVIIIème siècle, c’est signaler les régions marginales de l’économie européenne: en France, la zone des foires de Beaucaire, en Italie, la région des Alpes (Bolzano)...”

Quelle image pouvons-nous avoir de la foire de Beaucaire, principalement au XVIIIème siècle? Quelle importance faut-il accorder à un fait divers qui semble avoir eu, en 1792, la foire de Beaucaire pour décor?

*

Maurice Contestin qui, dans *PROVENCE HISTORIQUE*, a étudié *BEUCAIRE ET LA FOIRE DE LA MADELEINE VERS 1730*, signale que la foire s’ouvre le 21 juillet; on compte 3 jours ouvrables pour le commerce, plus 3 jours de fête: Sainte Madeleine, Saint Jacques et Sainte Anne; elle dure donc jusqu’au 27 juillet; elle peut durer jusqu’au 28 si un dimanche vient s’intercaler dans cette période. Monsieur Tavernier compte la foire de Beaucaire parmi “les fastes de Provence”. On y arrivait surtout par voie d’eau ; Mistral évoque

“Li lèuge d’Arle e tres-mas de Marsiho,
 Li tartano de Gèno e de Ligourno,
 Li bregantin d’Alep, lih balancello
 De Malaga, de Naplo e de Maiorco,
 Li brigouletto angleso o dou Grand- Vabre
 E li mourre-de-porc d’Agte e de Ceto
 E li trabaco negro de Veniso.”

(Les alèges d’Arles et les trois-mats de Marseille, les tartanes de Gênes et de Livourne, les bregantins d’Alep, les balancelles de Malaga, de Naples et de Majorque, les goélettes anglaises ou du Grand-Vabre et les “*mourre-de-porc*” d’Agde et de Cette, et les trabacs noirs de Venise.)

Le poème de Mistral est, certes, du XIX^{ème} siècle; cependant, les bateaux qu’il nomme sont essentiellement des bateaux à voile; on peut donc penser que Mistral évoque une période antérieure à la révolution industrielle.

Le Pré, ou *champ de foire*, est une vaste étendue, située entre la ville et le fleuve, piquetée de mûriers; on y dresse, pour la foire, des dizaines de baraques en bois; Maurice Contestin signale qu’on se plaint souvent du tapage nocturne, surtout près des cafés. Dans *NUMA ROUMESTAN*, Alphonse Daudet a donné, de la foire de Beaucaire, une évocation pleine de couleurs qui semble un peu prolonger la page de Mistral; après avoir rappelé que, au moment où il écrit, elle est “*aujourd’hui tombée, n’existant que de nom*”, il dit:

“La foire de Beaucaire, c’était encore, sous un prétexte de commerce, 15 jours, un mois de la vie libre, exubérante, imprévue d’un campement de bohémiens. On couchait çà et là chez l’habitant, dans les magasins, sur les comptoirs, en pleine rue, sous la toile tendue des charrettes, à la chaude lumière des étoiles de l’été.

Oh! Les affaires sans l’ennuyeux de la boutique, les affaires traitées en dînant, en bras de chemises, les baraques en file le long du *Pré*, au bord du Rhône, qui lui-même n’était qu’un mouvant champ de foire, balançant ses bateaux de toutes formes, ses *lahuts* aux voiles latines venus d’Arles, de Marseille, de Barcelone, des îles Baléares, chargés de vins, d’anchois, de liège, d’oranges, parés d’oriflammes, de banderoles qui claquaient au vent frais, se reflétaient dans l’eau rapide. Et ces

clameurs, cette foule bariolée d'Espagnols, de Sardes, de Grecs en longues tuniques et babouches brodées, de Turcs avec leurs vestes galonnées, leurs éventails, leurs larges pantalons de toile grise, se pressant aux restaurants en plein vent, aux étalages de jouets d'enfants, de cannes, ombrelles, orfèvrerie, pastilles du sérail, casquettes. Et ce qu'on appelait "*le beau dimanche*", c'est-à-dire le premier dimanche de l'installation, les ripailles sur les quais, sur les bateaux, dans les trattorias célèbres, à la *Vignasse*, au *Grand Jardin*, au *Café Thibaut*: ceux qui ont vécu cela une fois en ont gardé la nostalgie jusqu'à la fin de leur existence."

Cette description qui porte en elle toute la nostalgie et toute la poésie de la période qui a précédé la révolution industrielle, est peut-être la plus belle évocation de ce qu'a pu être la foire de Beaucaire au tournant du XVIIIème et du XIXème siècle.

Il faut cependant dépasser l'évocation poétique et ne pas négliger l'importance économique de la foire de Beaucaire. Maurice Contestin montre que la venue des étrangers est considérée comme un bon présage pour la ville; comme il est nécessaire d'assurer le change, ce rôle est tenu par le Directeur de la Monnaie de Montpellier; l'administration montre par là qu'elle reconnaît l'importance de la foire de Beaucaire dans l'enrichissement de la région; de même, tous les achats ne se font pas au comptant; on verse des arrhes chez le notaire, en fixant un échéancier sur les prochaines foires de Beaucaire ou sur d'autres lieux; on endosse des lettres de change payables à Paris ou à Lyon; Maurice Contestin note que, pour ces quelques jours de foire, Beaucaire est une place bancaire importante. Cela concerne surtout la première moitié du XVIIIème siècle; l'étude de la période révolutionnaire permet d'introduire quelques nuances; J. Bassat indique que la période qui va de 1789 à 1815 fut, pour Beaucaire, une mauvaise période économique.

Les Juifs du Pape sont amenés à participer à la foire de Beaucaire. Depuis la seconde moitié du XVIIème siècle, l'Intendant de Provence avait autorisé des Juifs hollandais à participer aux travaux d'assèchement des marais d'Arles; au début du XVIIIème siècle, un Juif d'Avignon est autorisé à séjourner à Marseille pendant un mois; Monsieur Moulinas ajoute, dans *LES JUIFS DU PAPE EN RANCE*.

"Les privilèges concédés aux foires prévoyaient généralement que tous les étrangers, de quelque pays et religions qu'ils fussent, pouvaient les fréquenter

librement; de ce côté aussi les Juifs du Pape avaient donc des possibilités qu'ils ne manquèrent pas d'utiliser et on les voyait régulièrement, entre autres, à la célèbre foire de Beaucaire qui n'est qu'à une vingtaine de kilomètres d'Avignon."

Maurice Contestin signale que, vers 1730, les Juifs comtadins pratiquaient surtout à Beaucaire le commerce des bestiaux; c'est là une activité que nous avons pu relever, à la même époque à Salon et à Marignane; peut-être trouverait-on, dans les minutiers des notaires, une confirmation de cette idée; Monsieur Moulinas donne d'autres renseignements sur l'activité économique des Juifs comtadins à Beaucaire; la lecture qu'il donne d'un acte de prêt est riche de renseignements:

"L'acte d'emprunt signé le 30 juillet [1635] par Hélie de Millaud dit Candillon envers Paul de Cadecombe, docteur ès droit et avocat d'Avignon, porte en effet sur la somme assez élevée de 2967 livres 9 sous. En même temps, l'acte nous renseigne directement sur les activités commerciales du débiteur puisqu'il est souscrit pour acquitter le prix de marchandises achetées à la dernière foire de Beaucaire qui vient de s'achever et que le détail nous est donné. Il s'agit d'étoffes, mais non plus de cadis grossiers ou de toiles communes de fabrication locale; nous avons affaire à des produits de plus grande valeur et de provenance plus lointaine: des toiles de Rouen et de Troyes, des draps de Cambrai, des mousselines, etc..."

Les marchandises que ces négociants ambulants emportent dans leurs ballots consistent encore souvent en "*hardes vieilles*", friperies diverses et étoffes communes mais on voit aussi apparaître des produits plus précieux: outre la toile de Rouen qui figure dans le contrat entre Helie de Millaud dit Candillon et son bailleur de fonds, mais qui se trouvait déjà dans d'autres actes antérieurs, il est aussi quelquefois question maintenant de taffetas et d'étoffes de soie et de toiles peintes ou indiennes qu'on ne peut se procurer sur place ou à la foire de Beaucaire, mais qu'on achète aussi à Lyon si l'occasion s'en présente."

Il semble donc que, au début du XVIIIème siècle, les Juifs du Pape, qui fréquentent la foire de Beaucaire, se spécialisent dans le négoce des tissus.

*

La foire de Beaucaire n'a pas que ce côté poétique, coloré et vivant que Mistral et Daudet ont évoqué. Monsieur Tavernier le laisse déjà entendre dans *LE MERIDIONAL* du 9 novembre 1975:

“Dans la cohue qui se presse et s’agglomère, rit, crie, applaudit, s’interpelle, les charlatans, les vendeurs de remèdes-miracles, lancent leurs boniments, les joueurs de bonneteau font leurs tours et les filous opèrent.”

Maurice Contestin est plus précis; ses recherches lui ont permis de publier, dans le *BULLETIN DE LA SOCIETE D'HISTOIRE ET D'ARCHEOLOGIE DE BEAUCAIRE* (N°50, 1976), un article sur *BANDITISME ET PROSTITUTION EN FOIRE DE BEAUCAIRE AU XVIIIème SIECLE*; il a pu relever une trentaine de vols entre 1734 et 1788; il relève également deux assassinats et un vol à main armée près des murs de la ville; en ville, les vols sans effraction sont les plus nombreux; la profession qui prédispose le plus au vol est celle de portefaix; les voleurs sont donc attirés par ceux qui portent de gros paquets. La foire, parce qu'elle est le rendez-vous des marchands venus de l'extérieur, est le repaire des repris de justice; la foire, parce qu'elle est un lieu de rassemblement et d'échanges économiques, génère une certaine insécurité. Comme, en pareil cas, la société cherche à se donner bonne conscience, le Juif devient *ce pelé, ce galeux, d'où nous vient tout le mal*; Monsieur Moulinas rapporte que, dans *LES JUIFS DUPES*, une comédie représentée en 1696 ou en 1697, les deux héros “sont dépeints comme des individus sans moralité qui n'hésitent pas un instant à faire du tort au chrétiens par tous les moyens et spécialement en se faisant les receleurs de marchandises volées à la foire de Beaucaire, parce que ce comportement leur paraît tout naturel et même louable puisqu'il est recommandé par leurs rabbins”. Au climat d'insécurité s'ajoute un certain malaise dans les esprits: il est souvent plus facile de trouver de faux coupables que de vraies solutions.

C'est dans ce contexte que l'on peut situer la mort de Jonathan de Valabrègue, en 1792. Jonathan de Valabrègue est *citoyen de la ville de Carpentras*; le titre qu'il porte est lourd de sens; il rappelle d'abord que la ville de Carpentras, et avec elle le Comtat-Venaissin, n'est plus terre du Pape, mais appartient, au sein de la jeune République française, au département de Vaucluse; le titre rappelle également que ceux qui étaient naguère *Juifs du Pape* sont aujourd'hui *citoyens français*.

Jonathan de Valabrègue a épousé Anna Crémieux qui lui a donné, en 1792, quatre enfants, Isaïe, 15 ans, Moïse 12 ans, Réginette, 9 ans, Elie, 3 ans.

Or, le lundi 22 octobre 1792 (An Ier de la République française), Anna de Valabrègue se présente devant le Juge de Paix du premier arrondissement de Carpentras pour lui exposer “que ledit Jonathan de Valabrègue son mari était parti de cette ville le mois de

juillet dernier pour la foire de Beaucaire, et n'était plus revenu; que depuis, malgré toutes les réquisitions qu'elle avait faites, elle n'en avait reçu aucune nouvelle, qu'elle avait seulement appris par bruit public et d'après une information prise par le Juge de Paix de Beaucaire en date du 28 juillet dernier que ledit Valabrègue son mari avait disparu et qu'il y avait à croire qu'il eut été assassiné."

Le conseil de famille, constitué, en présence du Juge de Paix, par David et Jassé de Valabrègue, oncles paternels des enfants mineurs, Salomon de Monteux, beau-frère de Jonathan de Valabrègue, Abraham Alphanéric, cousin des mineurs, Isaac Crémieux, grand-père des mineurs, Salomon de Digne et Salon Crémieux, cousin et beau-frère d'Anna Crémieux, nomme Anna Crémieux tutrice des enfants..

Le jugement constituant le conseil de famille et nommant la tutrice s'explique parfaitement: la disparition du père officiellement constatée, il importe de transférer à la mère l'autorité paternelle. En effet, deux ans plus tard, le 19 thermidor, An II (6 août 1794), le fils aîné de Jonathan de Valabrègue et d'Anna Crémieux, Isaïe, alors âgé de 17 ans, épouse à Aix-en-Provence, Myriam Bédarride, alors âgée de 18 ans; l'Officier de l'Etat-Civil rappelle dans l'acte de mariage que "Jonathan Valabrègue, père du futur conjoint, avait disparu et qu'il y avait à croire qu'il eut été assassiné"; il mentionne donc le "consentement au présent mariage de la part de la citoyenne Anna Crémieux, mère du futur conjoint, attendu sa minorité".

Nous n'avons retrouvé par ailleurs aucune trace de la disparition de Jonathan de Valabrègue; peut-être trouve-t-elle sa place dans cette période troublée que représentent les débuts de la Révolution; nous avons également noté que la période qui va de 1789 à 1815 a connu un certain ralentissement de l'activité économique. L'antisémitisme, qui se développe dans un climat de trouble et d'insécurité peut fort bien avoir été le mobile de la disparition.

*

Maurice Contestin dit:

"La foire de Beaucaire joue un peu le rôle d'une vitrine attrayante, d'un bouillon de culture de la délinquance; mais peut-être aussi elle est le baromètre d'une société en proie de plus en plus au désordre. L'anecdote, même si elle sacrifie au pittoresque, n'en demeure pas moins utile." Peut-être faudrait-il proscrire du vocabulaire la notion un peu péjorative de *petite histoire* et essayer d'inscrire l'anecdote dans les structures plus vastes de l'économie et des mentalités.

Roger KLOTZ